



*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

L'OBSERVATOIRE DU TRANSPORT MARITIME INTERINSULAIRE

SEANCE DU VENDREDI 7 JUIN 2019





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

I – PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

1 – une création récente

Résulte des recommandations du schéma directeur des déplacements durables

- Création de l'observatoire en décembre 2017 (délibération n° 2017-124/APF du 14 décembre 2017 modifiée) ;
Remplace l'ancien Comité consultatif de la navigation maritime inter-insulaire (CCNMI) créé en 1977 et composé uniquement de 8 représentants des armateurs et 8 représentants du Pays.





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

2 - une composition élargie

Sont membres :

- Le ministre en charge du transport maritime (MLA)
- Le ministre en charge du développement des archipels (PR)
- Des représentants de l'Assemblée de la Polynésie française (APF)
- Des membres du syndicat pour la promotion des communes (SPC)
- Les armateurs concernés
- Les directeurs de services ou établissements publics intéressés par les questions de transport maritime : PAP, DEQ, DGAE, DGEE, DBS, DIREN.





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

3 – une nouvelle instance de dialogue

Son objet principal:

- Collecter et diffuser toutes les informations économiques et statistiques relatives au secteur du transport maritime interinsulaire
- Aborder tout sujet en relation avec le transport maritime interinsulaire, notamment les difficultés rencontrés dans les îles concernant la desserte, les aspects relatifs aux infrastructures portuaires, la biosécurité et la protection de l'environnement





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

C'est une nouvelle instance de rencontre et d'échange entre les différentes autorités publiques dont les élus des îles (Gouvernement, Maires, Représentants), les opérateurs maritimes les usagers et tous autres acteurs du secteur du transport maritime interinsulaire

Cet observatoire établit, avant la fin du mois de juin de chaque année, un rapport d'activité et un diagnostic de l'activité et des problèmes du transport maritime interinsulaire.

Ce rapport est présenté en conseil des ministres par le président de l'observatoire.





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

II – REFORME DU TRANSPORT MARITIME INTERINSULAIRE





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

1 - Les étapes de la réforme

2015 Schéma directeur des déplacements durables interinsulaires 2015-2025 – Acté par le gouvernement (Arrêté n°1400 CM du 22/09/2015) > Insertion SAGE

2016 Adoption de la loi du Pays sur l'organisation du transport maritime et aérien interinsulaire (Loi du Pays n° 2016-3 du 25 février 2016)

2017 Nouveau régime d'organisation et de régulation du transport maritime par (délibération n°2017-124 APF du 14 déc.2017 modifié)

Abrogation de la délibération n°77-47 du 15/03/1977





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

2 - L'année de transition : 2018

- **Février 2018** Les licences d'armateurs caduques
Des licences provisoires reprenant les termes des anciennes licences d'armateur, attribuées afin que la desserte maritime interinsulaire ne soit pas interrompue.
- **Avril 2018** Consultation avec un appel à candidatures a été lancé pour l'attribution des nouvelles licences d'exploitation.
- **Juin à déc. 2018** Analyse des dossiers déposés et nombreuses réunions de concertation individualisées avec chaque armateur
- **Déc. 2018** Délivrance des nouvelles licences d'exploitation avec effet en début janvier 2019.





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

3 – Délivrance de la licence d'exploitation

Délivrance des nouvelles
autorisations :

**Licence d'exploitation
avec une durée limitée
en considération de la
durée d'exploitation et
assorties d'obligations
de service public (OSP)**

Objectifs :

- Assurer une meilleure régulation du transport maritime
- Favoriser le rajeunissement de la flotte de navires en incitant les armateurs à renouveler leur flotte par des navires neufs
- Garantir un soutien à l'investissement (défiscalisation nationale ou/et locale)
- Pourvoir, le cas échéant, un soutien à l'exploitation en fonction des OSP spécifiques définies





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

4 – Le régime des Obligations de Service Public (OSP)

OSP générales & spécifiques

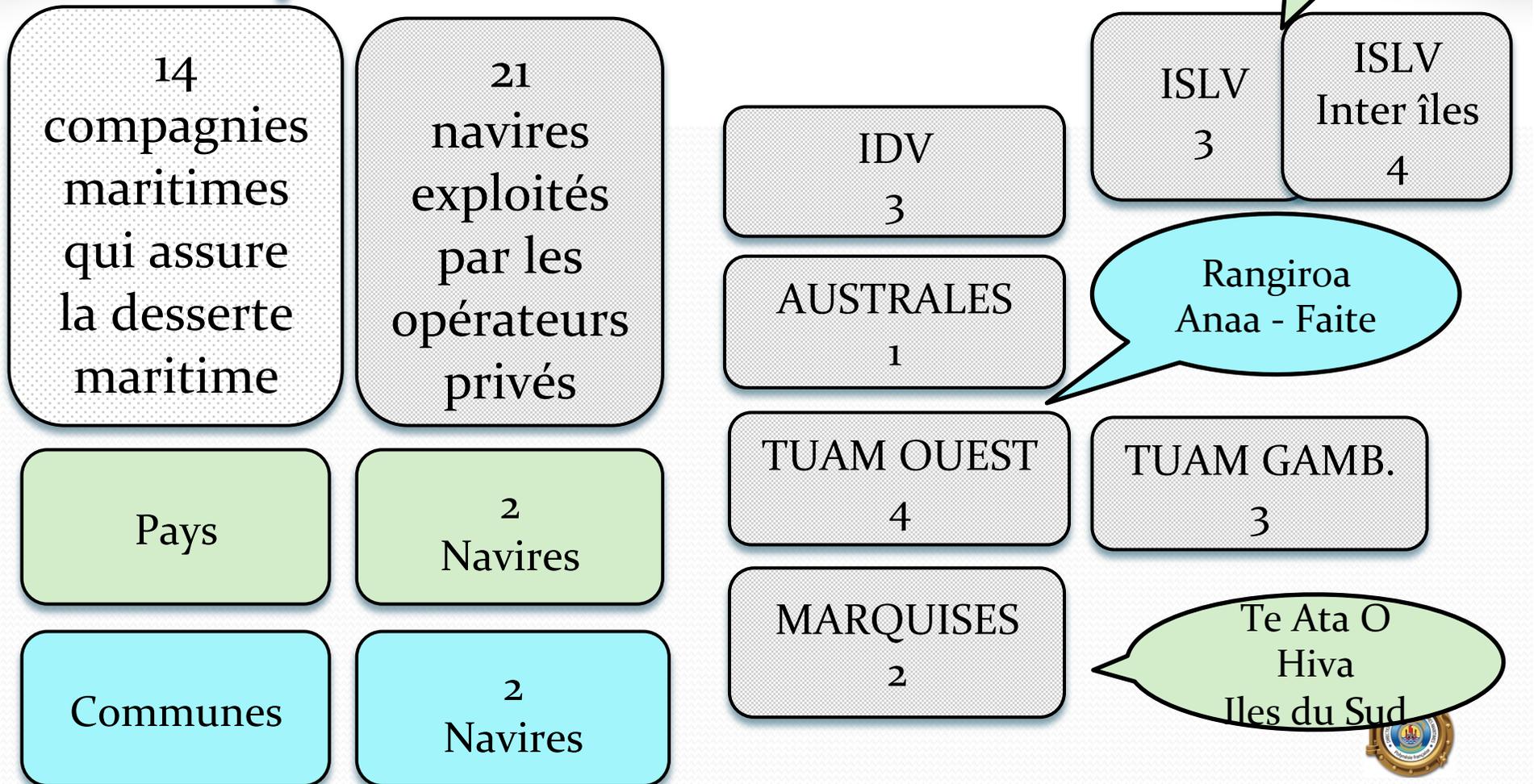
- La régularité
- La fréquence, nombre de touchée minimale par île
- La qualité de service : nombre sièges réservés PMR, habitants, etc.
- La sécurité
- La capacité d'emport
- Les horaires : chargement et déchargement avant 21h et après 5h
- L'information des usagers et de l'administration: mise en place des plannings avec diffusion





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

La répartition de la flotte des navires





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

L'âge moyen des navires 27 ans

REPARTITION DES NAVIRES SELON L'AGE

	11 navires < 30 ans : 11			10 navires > 30 ans	
	moins de 10 ans	De 10 ans à 19 ans	De 20 ans à 29 ans	de 30 ans à 39 ans	Plus de 40 ans
Nb de navires	3	4	4	4	6





REPARTITION DES NAVIRES EN ACTIVITE PAR ZONE TARIFAIRE EN 2019



MARQUISES
ARANUI 5
TAPORO IX

ARCHIPEL DES TUAMOTU

TUAMOTU OUEST
ARANUI 5 (RANGIROA & FAKARAVA)
COBIA III
DORY

MAREVA NUI
ST X MARIS STELLA IV
TAPORO IX (TAKAPOTO)



COBIA III (FAAITE & KATIU)
NUKU HAU
SAINT XAVIER MARIS STELLA III
TAPORO VIII



NUKU HAU
SAINT XAVIER MARIS STELLA III
TAPORO VIII

ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ

PPT-ISLV
HAWAIIKI NUI
TAPORO VI
TAPORO VII
ARANUI 5 (BORA BORA)

INTER-ISLV
MAUPITI EXPRESS II
TE HAERE MARU IV à VII



MOOREA
AREMITI 5
AREMITI FERRY II
TERE VAU

MAIÃO
TAPORO VIII
TAPORO IX



NUKU HAU
TAPORO VIII

AUSTRALES TUHAA PAE IV ARCHIPEL DES AUSTRALES





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

III – STATISTIQUES MARITIMES



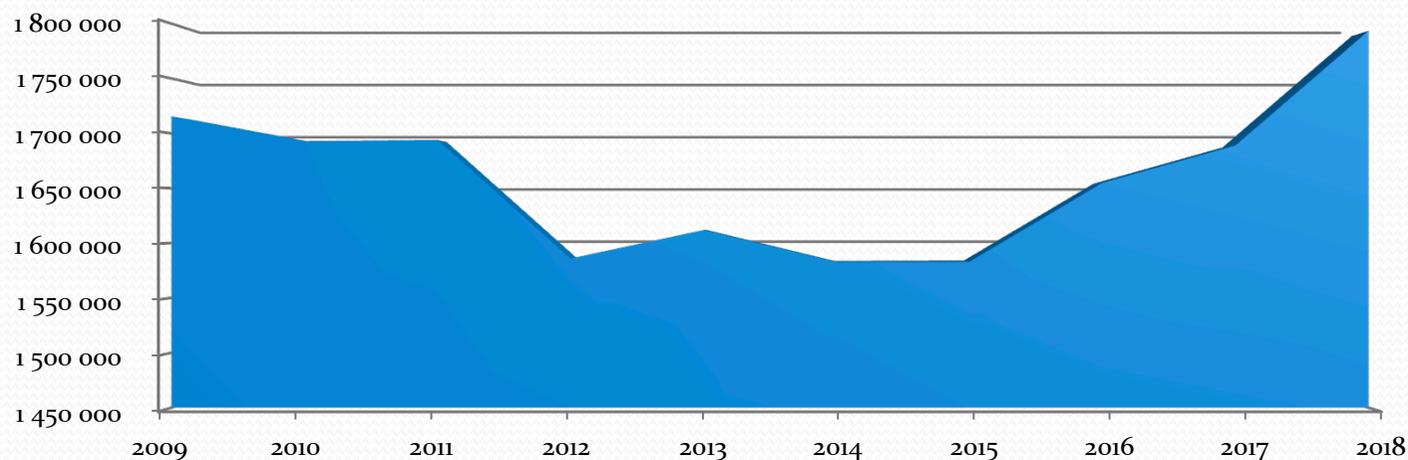


*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

1 - Transport de passagers

EVOLUTION DU NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTES SUR 10 ANS

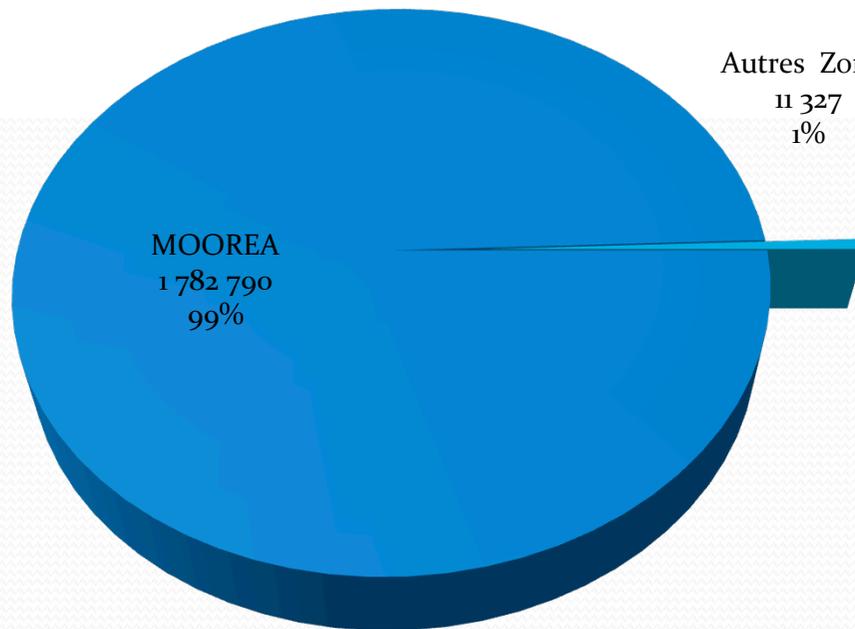
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
NBRE DE PASSAGERS	1 715 455	1 692 946	1 693 965	1 585 858	1 611 818	1 582 422	1 582 887	1 654 819	1 688 916	1 793 400
Evolution / année précédente		-1%	0%	-6%	2%	-2%	0%	5%	2%	6%



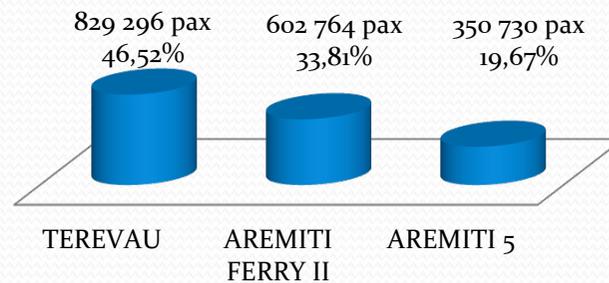
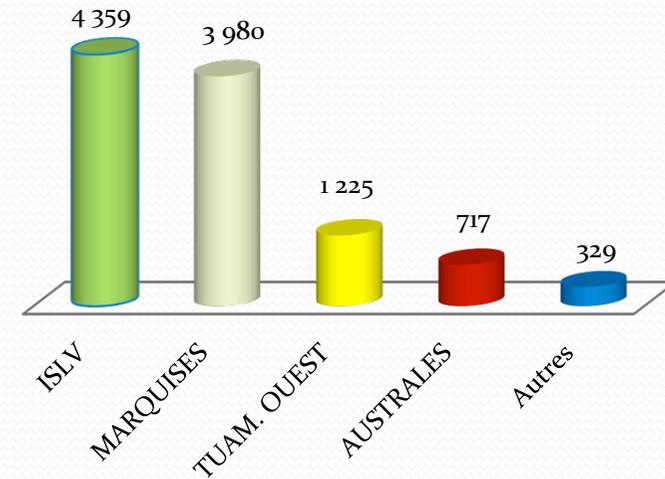


*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

Transport de passagers en 2018



DETAIL DES AUTRES ZONES





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

Transport de passagers 2018

MARQUISES

➤ 3 722
croisiéristes
(+ 5% /2017)
ARANUI

➤ Pas de
passagers
TAPORO IX

ISLV

➤ 4 359 passagers
Tahiti - ISLV
*Absence navire à
passagers*

➤ Rotation
Tahiti > Huahine
& Raiatea
Initiative
TEREVAU
+ 400 pax

INTER ILES ISLV

➤ Rotation
Raiatea > Tahaa
43 543 passagers
TE HAERE MARU 4-7

➤ Rotation
Bora > Raiatea > Tahaa
16 929 passagers
MAUPITI EXPRESS 2

➤ Rotation
Maupiti > ISLV
815 passagers

AUSTRALES

➤ 717
passagers
Tahiti >
Australes
54 % Rapa

➤ Croisière
Australes
Peu exploité
TUHAA PAE
IV



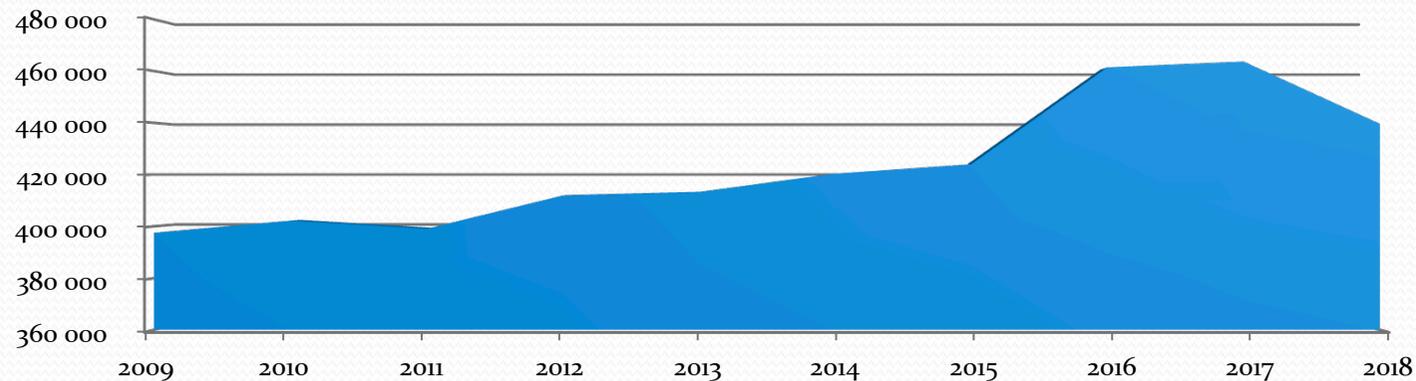


*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

2 - Transport de fret

EVOLUTION DU FRET SUR 10 ANS

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
FRET GLOBAL	397 493	402 167	399 037	411 901	413 219	420 319	423 990	461 468	463 704	439 648
Evolution / année précédente		1%	-1%	3%	0%	2%	1%	9%	0%	-5%

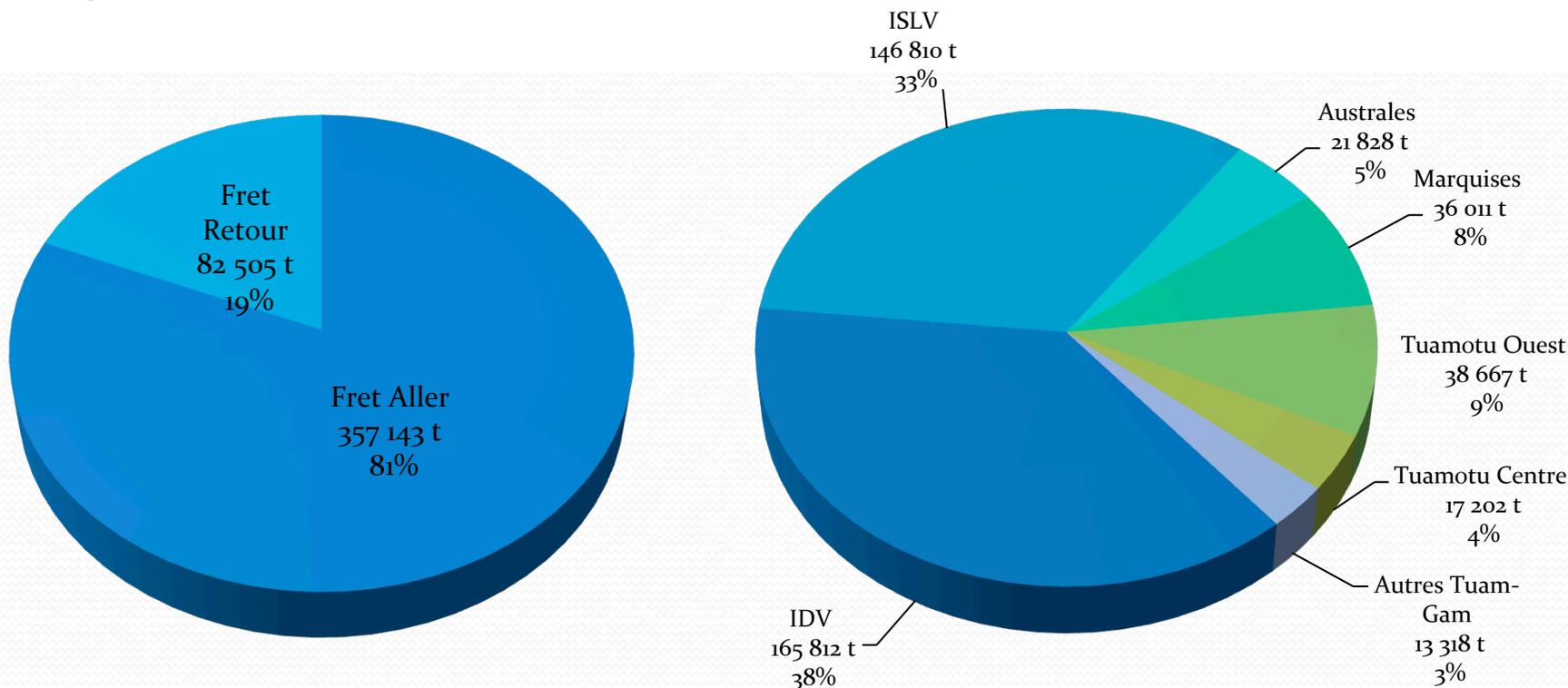




*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

Transport de fret en 2018

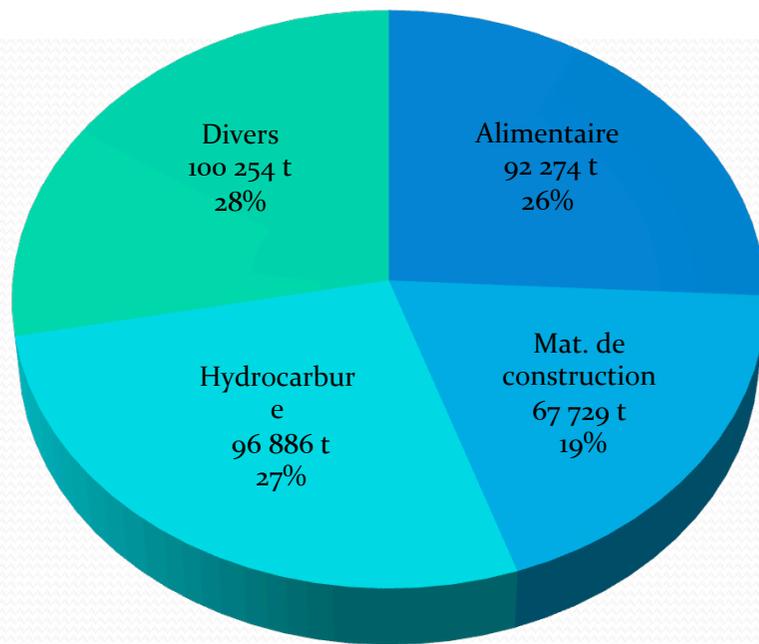
Fret global : 439 648 tonnes



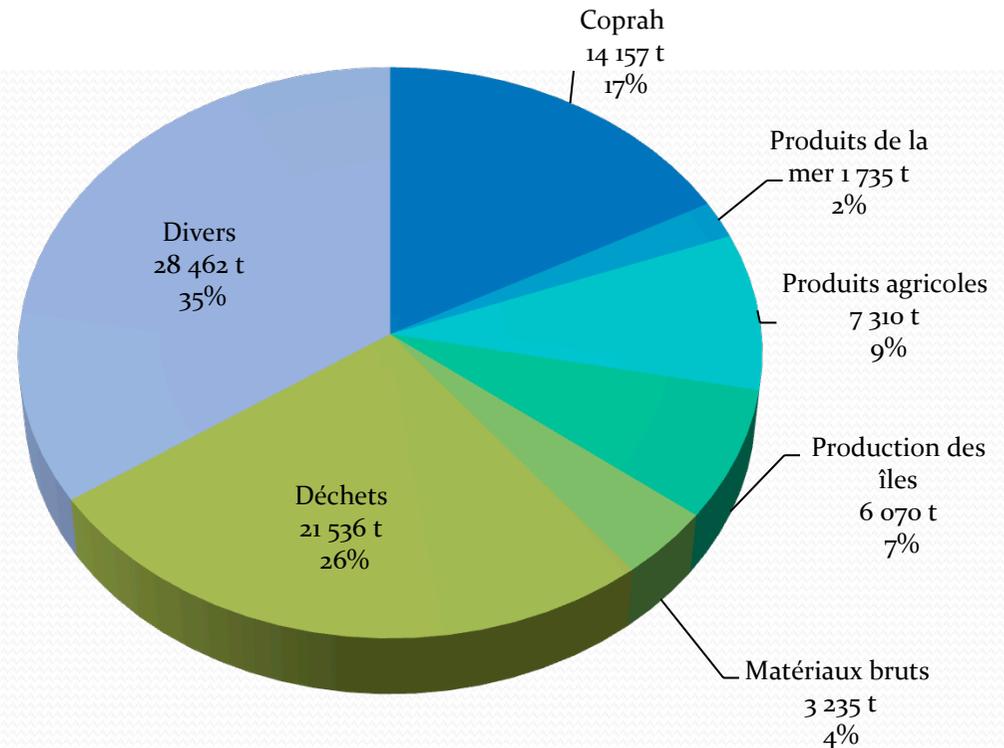


*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

DETAIL DU FRET ALLER 2018



DETAIL DU FRET RETOUR 2018

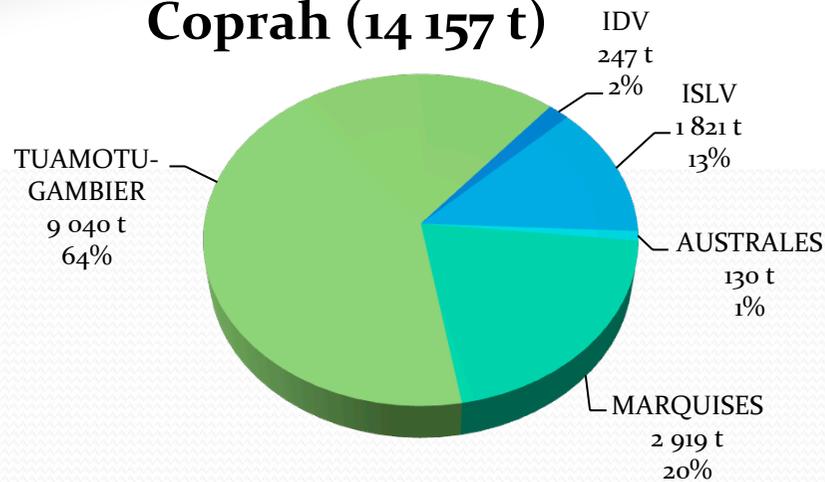




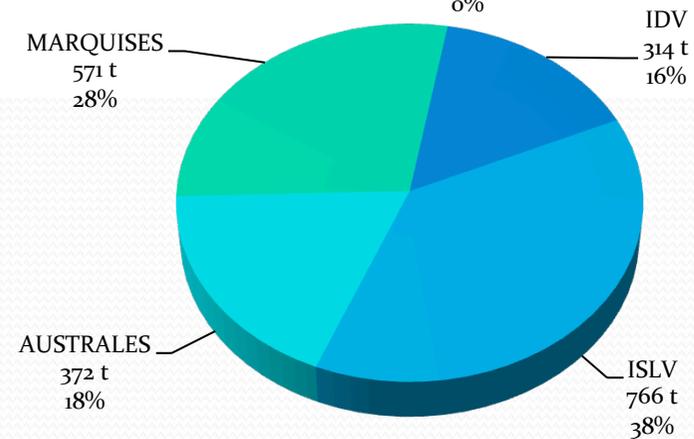
*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

3 - Fret en provenance des îles

Coprah (14 157 t)



Nono (2030 t)



Produits agricoles

Plus de 7 300 tonnes de produits agricoles, chaque archipel ayant sa spécialité, notamment :

IDV	ISLV	AUSTRALES	MARQUISES
Ananas (1573 t)	Coco (917 t)	Carotte (472 t)	Citron (189 t)
	Pasteque (478 t)	Chou (117 t)	Pamplemousse (160 t)
	Melon (206 t)	Pomme de Terre (75 t)	Mangue (64 t)
	Vanille (9 t)	Taro (62 t)	Banane (43 t)

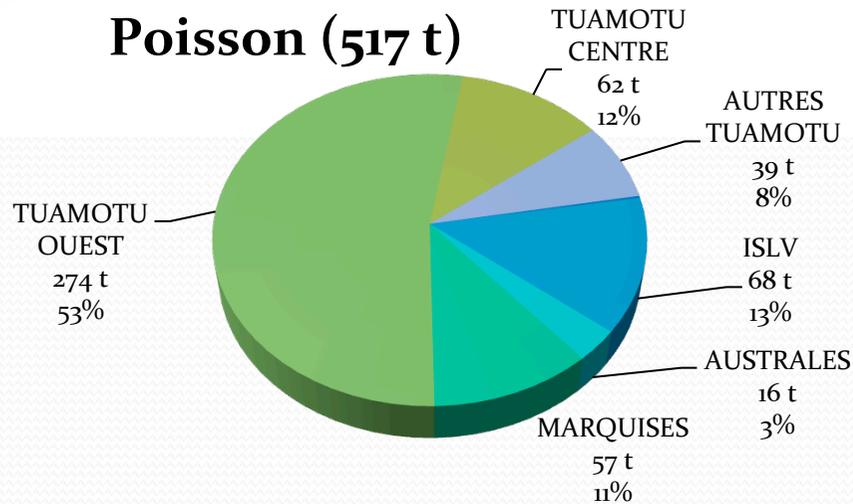




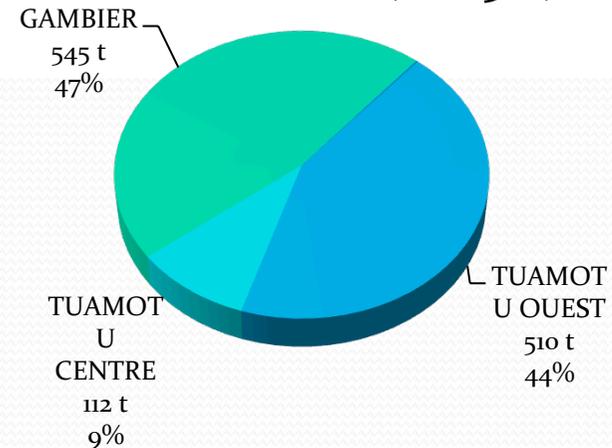
*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

Produits de la mer (1 735 t)

Poisson (517 t)



Nacre (1 169 t)



Autres produits de la mer à signaler également :

ISLV	AUSTRALES	MARQUISES	TUAMOTU CENTRE	TUAMOTU EST	GAMBIER
Crustacés (5,3 t)	Pahua (12,6 t)	Crustacés (11,6 t)	Korori (1,2 t)	Pieuvre (8 t)	Korori (2,6 t)
Oursins (1 t)			Coquillage (0,9 t)	Pahua (2,6 t)	
Pahua (0,5 t)			Poisson salé (0,5 t)		





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

Déchets (21 500 m3)

IDV	ISLV	AUSTRALES	MARQUISES	TUAMOTU GAMBIE	ILES PRIVEES
20 000 m3 (pas de détail)	Huiles usagées (40 t)	Huiles usagées (3 t)	Huiles usagées (10 t)	Huiles usagées (17 t)	Nukutepipi (71 t)
	Autres déchets (1 167 t)	Batteries usées (4 t)	Batteries usées (33 t)	Batteries usées (10 t)	Mururoa (50 t)
		Autres déchets (1 t)	Autres déchets (5 t)	Autres déchets (113 t)	

Matériaux bruts

➤ **Sable blanc**

1 400 tonnes des ISLV
740 t. Raiatea et 510 t. Bora

➤ **Bois (pins des caraïbes)**
181 tonnes bois local de Tubuai

➤ **Agrégats et concassés**
(expédiés vers les îles voisines)
1 700 tonnes d'agrégats de Tubuai
84 tonnes de Nuku Hiva

➤ **Gravier de plage**
9 tonnes de graviers de plage (Iri
Iri) des Tuamotu





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

Diverses productions des îles

AUSTRALES

MARQUISES

62 t. viande de chèvre

23 t. viande de boeuf

15 t. viande de porc

4 t. fruits séchés

2 t. Jus citron

6 t. de miel

ISLV

217 t. jus de canne à sucre (Tahaa)

9 t. Mitihue
(8 t. Huahine)

3 t. purées, frites et farine de fruits (Uru, Taro)

6 t. sauce gingembre, curcuma (Raiatea)

7 t. de miel

25 t. Taro épluchés et prédécoupés (Rurutu Rimatara)

8 t. pandanus (Rimatara 7t.)

3 t. de miel

TUAMOTU

700 kg poisson salé /fumé (Rangiroa - Anaa)

Huile de coco vierge (Niau)

900 kg de Miel



*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

Qualité des informations

Statistiques issues des manifestes des navires pour chaque voyages réalisés

➤ Nature
déclarativ
e des
manifestes

difficultés de
collectes des
informations
fiabes et
détaillées

➤ Manque de
détail

Déclaration
parcellaire pour
les nombreux
colis - données
pas détaillées
(glacières,
malles, sacs,
caisses,
conteneurs)

➤ Données
incomplètes

Déclaration sans
indication du poids
des produits -
facturation au poids
ou au volume à
l'avantage de
l'opérateur.

Si facture au volume,
le poids du produit
n'est pas indiqué et
donc ne figure pas
dans les statistiques

Connaissance
complète des flux de
marchandises
transportées

**PROJET REVATUA
LOGICIEL DE
GESTION DES
CONNAISSEMENTS**





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

IV – RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DES ENTREPRISES

Données issues de l'analyse de 14 opérateurs
titulaires d'une licence d'exploitation
Source : DICP

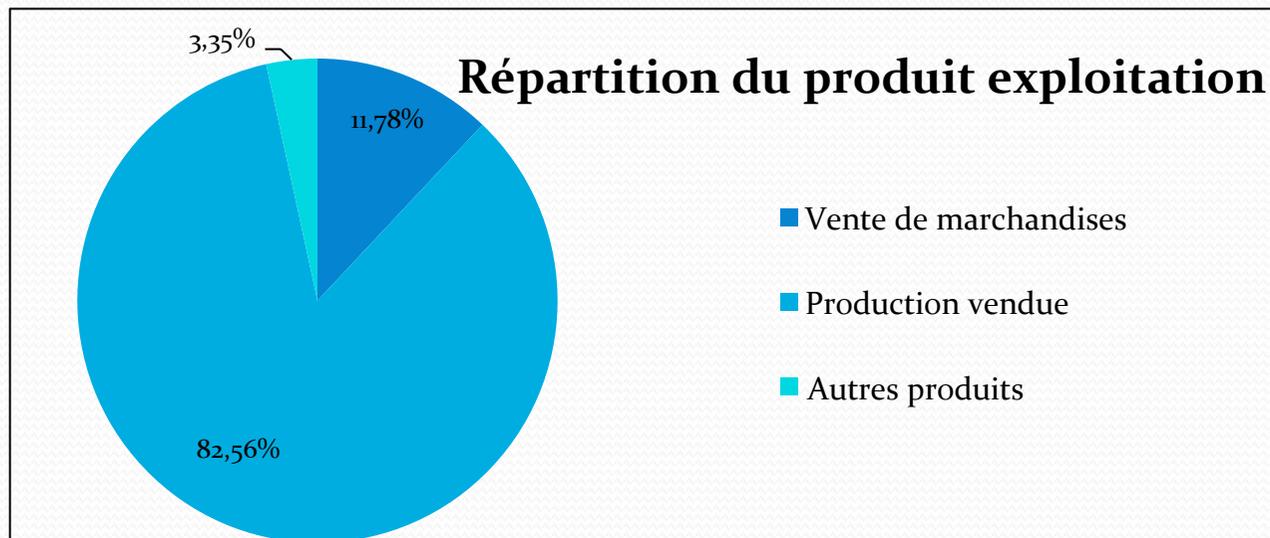
Seules données à disposition : année 2016





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

	Vente de marchandises	Production vendue	Chiffre d'affaires net	Autres produits	Produit d'exploitation
2013	940 714 614	7 197 674 808	8 138 389 422	134 433 542	9 136 292 951
2014	923 306 910	7 141 798 727	8 065 105 637	470 042 039	8 535 147 856
2015	1 064 164 789	7 848 452 576	8 912 617 365	181 536 621	9 094 153 986
2016	1 478 342 140	8 688 403 734	10 166 745 874	466 610 076	10 633 355 950
Moyenne sur 4 ans	1 101 632 113	7 719 082 461	8 820 714 575	313 155 570	9 349 737 686
% du produit exploitation	11,78%	82,56%	94,34%	3,35%	



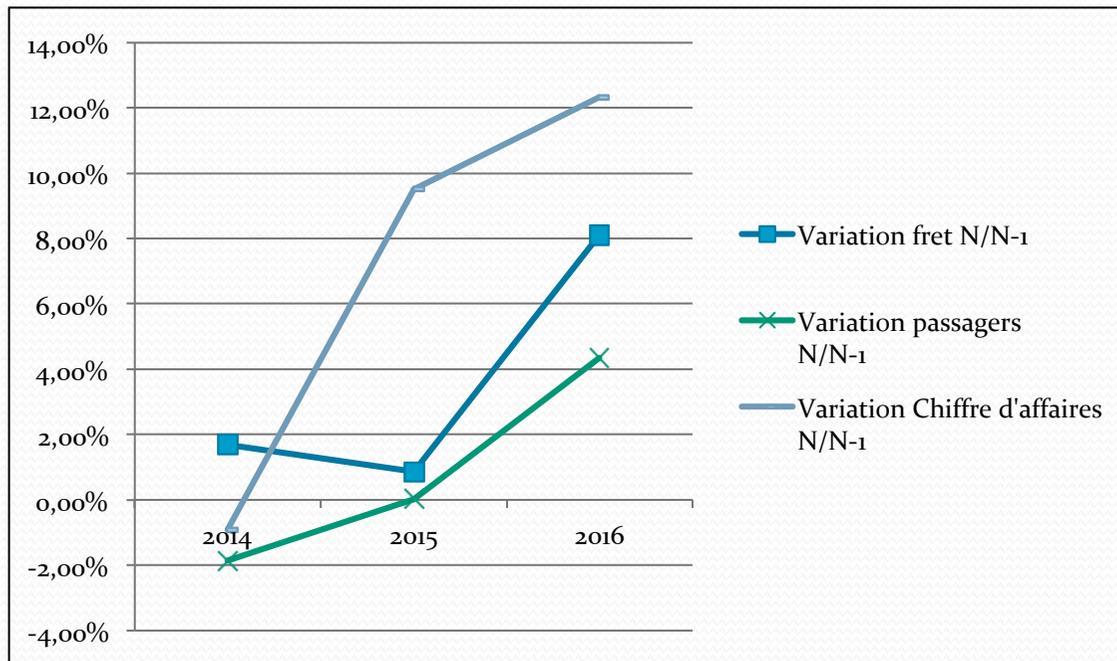
Une filière
économique
dont le CA
dépasse
10 milliards
F CFP en
2016 (derniers
chiffres connus)





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

	Tonnage de fret transporté	Variation fret N/N-1	Nombre de passagers transportés	Variation passagers N/N-1	Chiffre d'affaires net	Variation Chiffre d'affaires N/N-1
2014	420 319	1,69%	1 582 422	-1,86%	8 065 105 637	-0,91%
2015	423 990	0,87%	1 582 887	0,03%	8 912 617 365	9,51%
2016	461 468	8,12%	1 654 819	4,35%	10 166 745 874	12,34%



Une progression
du chiffre
d'affaires plus
rapide que la
progression du
fret ou des
passagers
transportés





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

et des charges maîtrisées, pour une amélioration du résultat d'exploitation

	Achats de marchandises	Achat de matières premières	Var. de stocks (march. et MP)	Autres achats et charge externes	Impôts et taxes	Salaires et traitements	Charges sociales	Amortisseme nts et provisions	Autres charges	TOTAL CHARGES EXPLOITATION	RESULTAT D'EXPLOITATIO N
2013	769 112 173	1 160 646 662	-31 015 555	2 701 126 884	128 882 530	2 028 518 815	469 797 496	724 930 449	35 371 749	7 987 371 203	285 451 761
2014	823 254 613	1 055 755 886	-60 055 768	3 140 076 182	131 640 711	1 943 502 368	454 920 311	669 062 868	122 723 439	8 280 880 610	254 267 246
2015	919 192 333	1 033 649 085	55 241 441	3 396 930 229	140 217 947	2 000 095 466	484 473 935	642 180 129	115 240 799	8 787 221 364	306 932 622
2016	1 222 846 319	1 137 972 595	-83 022 160	4 050 504 992	176 622 224	2 318 954 659	524 921 810	661 830 003	148 068 905	10 158 699 347	474 656 603

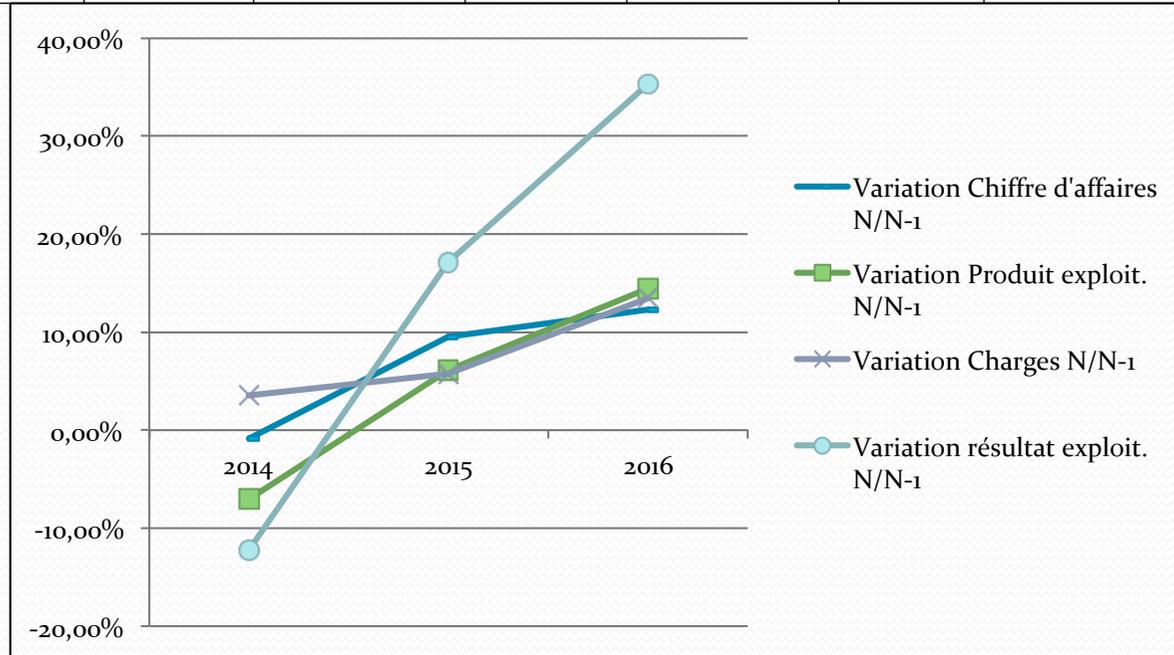




*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

Amélioration du résultat d'exploitation, elle-même plus rapide que l'amélioration du chiffre d'affaires

	Chiffre d'affaires net	Variation CA net N/N-1	Produit d'exploitation	Variation Produit exp. N/N-1	TOTAL CHARGE EXPLOITATION	Variation Charges N/N-1	RESULTAT D'EXPLOITATION N	Variation résultat expl. N/N-1
2014	8 065 105 637	-0,91%	8 535 147 856	-7,04%	8 280 880 610	3,54%	254 267 246	-12,26%
2015	8 912 617 365	9,51%	9 094 153 986	6,15%	8 787 221 364	5,76%	306 932 622	17,16%
2016	10 166 745 874	12,34%	10 633 355 950	14,48%	10 158 699 347	13,50%	474 656 603	35,34%





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

V – SUJETS A DISCUSSION – ECHANGES





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

IDV et ISLV

Transport
Passagers
2010 – 2012
20 000 pax
Effet King
Tamatoa
et Aremiti 4

Depuis 2013
entre 4 000 et 7000
pax
Tahiti > ISLV

Absence de navire à
passagers assurant la
desserte Tahiti – ISLV

** Préconisations
schéma directeur*

Projets : 2 licences
d'exploitation

- Navire LE POLYNESIEN
600 pax
- Navire TEREVAU PITI 675
pax (vacances scol.)





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

ISLV – INTER ILES

Desserte Maupiti

- 2014 Arrêt du navire Maupiti express
- Desserte assurée par les navires de la Flottille adm.
- Desserte aérienne

Desserte Tahaa

- Un seul opérateur
- Situation des taxi boats

Transport de pdts agricoles de Maupiti vers les autres îles

Transport de passagers inter-iles ISLV
* *Préconisations schéma directeur*

- Navires à renouveler, de la continuité de l'exploitation
- activité des taxi boats

Projet : 2 licences d'exploitation

- Navire LE POLYNESIEN
600 pax
 - Navire TEREVAU PITI 675 pax (vacances scol.)
- A prévu de desservir Maupiti depuis PPT 9 x par an
- Projet de la communauté de commune (exploiter un navire pour une desserte intercommunale)



*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

MARQUISES

Organisation de
l'utilisation et
occupation de
l'espace maritime
(baies, zones
abritées)

Difficultés d'accostage
liées au mouillage des
navires de plaisance

Absence de gestion des
escales, avec
autorisation d'accès
aux installations

Mise en place de
réglementation portant
interdiction de navigation, et
création de zones dédiées au
mouillage

Projet :

- Nuku Hiva
- Hiva Oa

- Réflexion sur la création
d'une autorité
gestionnaire





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

Quai de Ua Pou





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

MARQUISES

Navette Te Ata O Hiva

- Désenclavement
des îles du Sud
Tahuata & Fatu Hiva
- Sécurité passagers

>> Périples peu
adaptés à la double
demande transport
habitant et touristes
>> grille tarifaire à
ajuster

ARANUI 5

- modification du
périples avec desserte
Nuku Hiva et Ua Pou
uniquement à aller
(cf. 2 voy. Pitcairn)

>> Ajustement mal
accueilli car peu
adapté au besoin de
transport des
produits agricoles,
mécontentement des
agriculteurs

Biosécurité aux Marquises Protection des espèces endémiques d'oiseaux

Etude en cours pour
l'utilisation de garde-à-rats
sur les aussières des navires

Difficulté du travail du chien
détecteur (1) en raison du
nombre de sites desservis
- arrivée simultanée de 2
navires, débarquement de
nuit, ou desserte de 2 villages



*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

AUSTRALES

Un seul navire
assure la desserte
Australes : TUHAA
PAE IV

- Pas de navire
remplacement en cas
d'arrêt technique

-Manquede conteneurs
réfrigérés (période de
récolte)
Produits détériorés
Perte importante des
agriculteurs

N o m b r e u x
signalements sur la
qualité de service

- En traitement

Stockage hydrocarbures
(Tubuai)

A noter le projet navire
ARANUI 6 incluant des
touchées aux Australes et
principalement RAPA





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

AUSTRALES

Projet Navire ARANUI 6 (présentation par armateur) (zone concernée : Tuamotu)

- Navire proposant uniquement de la croisière, pas de fret.
- Capacité de transport : 322 passagers (149 cabines)
- Propose plusieurs circuits différents :
 - itinéraire ISLV – Cook – Australes
 - itinéraire Tuamotu Est – Gambier – Pitcairn – **Rapa**
 - itinéraire Moorea – Tuamotu Ouest – ISLV
- Début des activités prévu pour début 2022.





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

TUAMOTU

Engouement pour
la croisière,
escales Tuam :
Rangiroa

Utilisation
simultané des
quais passagers/
fret

Manutention sur
les quais pour les
opérations

Coexistence complexe
sur le quai OHOTU

Sécurité des
opérations, et des
passagers

Utilisation des moyens
de la commune pour la
manutention
(réticence,
responsabilité et coût)

Absence de gestion des
escales, avec
autorisation d'accès
aux installations

Navire ARANUI 5
Opter pour le débarquement
des croisiéristes directement
sur la plage publique KIA
ORA





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*





*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

TUAMOTU

Vente à l'aventure

Activité de magasin du navire pour la revente dans les îles éloignées peu habitées

Ce type de vente est parfois décrié dans des îles où sont déjà implantés des magasins.

Forme de concurrence fortement demandée par les populations en raison des tarifs parfois très élevés pratiqués

Fréquence des dessertes des navires

Arrivée simultanée de 2 navires le même jour, ou le lendemain

En fonction des installations, opérations des navires un après l'autre. Attente des clients

Mise en place OSP, fréquence 2 semaines

L'espacement à 2 semaines des arrivées des navires permettrait de mieux répartir et mieux organiser les ravitaillements de l'île, évitant ainsi les pénuries parfois observés par le passé.



*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

TUAMOTU

LES PROJETS

Navire DORY 2 de la SNC Agnieray et Cie (zone concernée : Tuamotu Ouest)

- Navire qui remplacera le navire DORY
- Capacité de transport : 150 passagers en salon et 28 passagers en cabine (14 cabines)
- Départ chaque lundi vers Ahe, Makatea, Manihi, Rangiroa et Tikehau
- Mise en service prévue février 2020.

Navire TIA'I de la SNC Degage et Cie (zone concernée : Tuamotu Centre)

- Identique au navire DORY 2
- Ramenera aussi les poissons du hub de pêche de Hao (thoniers du groupe Degage)
- Départ chaque lundi vers Amanu, Hao, Faaite, Katiu, Makemo et Tahanea
- Mise en service prévue pour janvier 2020.



*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

RAPATRIEMENT DES DECHETS DES ILES

- Les manifestes des navires font apparaître un tonnage non négligeable de déchets rapatriés des îles vers Tahiti par voie maritime (21 500 tonnes déclarées).

- La grande majorité des déchets (20 000 tonnes) revient de Moorea à bord du navire AREMITI FERRY II (type de déchets transportés non détaillés).

Environ 1 200 tonnes de déchets ont été ramenées des ISLV et 300 tonnes proviennent des autres archipels.

Le transport des déchets pose le problème du conditionnement lié aux fuites et aux odeurs à bord des navires.

- Concernant les déchets polluants, il a été manifesté 94 tonnes d'huiles usagées ramenées à Tahiti, provenant des ISLV (40 t), des Marquises (36 t), des Australes (3 t), des Tuamotu Ouest (13 t) et autres Tuamotu (2 t).



*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS - PLAINTES

MARQUISES

- Accès au quai
- Nuku Hiva Ua
Pou Suppression
de la 2^{ème}
touchée
ARANUI 5
- Hiva Oa
Marchandises
non embarquées
Bois ,
remboursement
tardif Pays

ISLV

- Marchandises
non
embarquées
pds
pharmaceutiq
ues

TUAMOTU

- 01/18 Kaukura : poisson
non embarqué
- 02/18 05/18 Tetamanu :
arrêt facturé en sus du fret
car le détour ne concerne
pas la desserte régulière
- 10/18 Taenga : absence de
vente à l'aventure
- 11/18 Raroia : île non
desservie suite à l'absence
de coprah

AUSTRALES

- Transport
production
agricole
- Raivavae
Rapa
absence de
balisage



*Ministère du logement et de l'aménagement
du territoire, en charge des transports
interinsulaires*

MAURU'URU

